

# DON à Réflexe Partage pour le Bus du Partage de TOURS

Je joins la somme de

..... euros

par chèque  
au nom de Réflexe Partage

en espèces

*Pour recevoir mon reçu fiscal,  
je renseigne les rubriques suivantes :*

NOM .....

Prénom.....

Société .....

Adresse.....

.....



Code postal .....

Ville .....

Date .....

## Déduction d'impôts

66% de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu net imposable (au-delà de 20% un report est possible sur les 4 années suivantes).

Signature

**Seule notre association est destinataire des informations que vous lui communiquez.**

En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à :

Association Réflexe Partage - 4 Route de Saint Paul - 27500 Pont-Audemer